

## CONSEIL D'ADMINISTRATION PAR CONSULTATION ELECTRONIQUE

**Relevé de décisions du 14 janvier 2019**

### **Ont répondu à la consultation :**

Bellat Guillaume, Benoit Michael, Brazidec Carole, Buhé franck, Cantin Gérard, Carn Jean-Yves, Drouère Bernard, Gaigne Jean-Pierre, Grijol Philippe, Gueguen Joelle, Guillem Edouard, Le Bars Thierry, Le Bechenec Stéphane, Le Breton Nathalie, Le Meur Pierre, Le Vigouroux Sylvie, Mercier Magali, Monet Laurent, Pollie valérie.

En application de l'article 12.2 des Statuts de la Ligue de Bretagne, les membres du Conseil d'administration ont été consultés par voie électronique du 11 janvier 2019 16h45 au 14 janvier 2019 – 16h00.

### **L'ordre du jour :**

Suite à la démission de Jean-Luc THOMAS, et cf. aux articles du Règlement Intérieur de la LBHB ci-dessous

- art. 19 "Les Présidents des Commissions territoriales sont élus par le Conseil d'Administration parmi ses membres élus au scrutin de liste,..."
- art. 21 : "La durée du mandat des membres des Commissions territoriales est identique à celle du mandat des Présidents de Commission. En cas de changement d'un Président de commission en cours de mandat, le mandat des membres de cette commission prend fin automatiquement en même temps que celui de son Président..."

La présidente Sylvie le Vigouroux propose Magali Mercier, pour assurer l'intérim de la présidence de la COC jusqu'au prochain CA (rappel prévu le samedi 26/01 à RENNES).

### **Résultat du vote**

POUR : 18    CONTRE : 0    ABSTENTION : 1

Adopté

Sylvie Le Vigouroux  
Présidente



Valérie Pollie  
Secrétaire générale

